• Décharges sauvages, Amiens : plus de 10 tonnes de déchets enlevés par des étudiants!

ParYves Maguinghen, Chargé de mission environnement

Dans le cadre de leur journée d'intégration écocitoyenne plus d'une centaine d'étudiants de l'École Normale Supérieure de Chimie de Lille viennent nettoyer une décharge sauvage le vendredi 21 septembre. Leur professeur avait contacté Picardie Nature pour organiser une journée de chantier nature. Aussi Picardie Nature, travaillant à chercher des solutions pour résorber le problème récurrent des décharges sauvages, a proposé ce chantier écocitoyen.

Le site en question avait été signalé aux autorités depuis juin 2012 par Picardie Nature. Aucune solution efficace n'avait été trouvé pour nettoyer ce site. Aujourd'hui Picardie Nature a pu compter sur l'aide technique, à titre gracieux, de la société Vidam et sur la prise en charge des déchets par la ville d'Amiens pour réaliser cette opération.

Des décharges pas si rares...

Il n'est pas rare de croiser sur les bords des chemins des petits tas mais aussi des volumes plus conséquents de gravats (plusieurs centaine de tonnes) déposés par des personnes peu scrupuleuses, professionnels ou bricoleurs du dimanche. Il existe pourtant tout un réseau de déchetteries qui acceptent ces déchets du BTP mais certains professionnels et autres personnes n'hésitent pas, pour ne pas payer de taxes, à balancer leur déchets dans la nature.

Ni autorisation, ni contrôle..

Or il s'avère que ces dépôts n'ont bien entendu aucune autorisation. Les matériaux enfouis risquent de polluer durablement l'environnement. De plus ces décharges se font au détriment des espaces naturels des zones périurbaines.

Une journée d'action pour nettoyer

Afin de résorber l'une des plus importantes décharges sauvage de la métropole d'Amiens Picardie Nature, avec le soutien des étudiants de l'École Normale Supérieure de Chimie de Lille, organise une journée de nettoyage de la décharge sauvage située à Amiens, route de Saveuse avec l'appui technique de la société Vidam et de la Ville d'Amiens. Cette action a eu lieu le vendredi 21 septembre à partir de 09H00.

Pourquoi autant de décharges ?

Picardie Nature s'interroge quant à la réelle efficacité du réseau de déchetterie de la métropole Amiénoise car il n'y a pas que le problème des déchets du BTP, les encombrants se trouvent aussi en grand nombre dans les décharges sauvages.

Picardie Nature pense que c'est l'occasion de lancer une étude pour l'implantation d'une nouvelle déchetterie sur l'Ouest d'Amiens et de s'interroger sur l'absence d'un plan de prévention des déchets sur la métropole pourtant obligatoire depuis le 1er janvier 2012.

• Partenaires techniques : Cours de jardinage de Gilbert Cardon à Mouscron

Par Catherine Lawnizack

Nouvelle expédition du réseau « jardinage agroécologique » au jardin de Mouscron, le dimanche 5 août. Cette fois, il fallait être très motivé : il s'agissait de se lever suffisamment tôt pour assister au cours de Gilbert Cardon, qui a lieu de 10h00 à 12h00. La motivation était là, nous avons même pu visiter le jardin avant le cours.

Gilbert nous a expliqué l'un des secrets de la richesse de son humus : il est composé en partie par les visiteurs qui s'égarent dans son jardin labyrinthique. Heureusement, aucune perte à déplorer au sein du groupe.
Le cours de Gilbert était composé de plusieurs rubriques. Nous avons ainsi appris

comment faire des semences de pois, haricots et fèves, ainsi que de tomates. Il a ensuite décrit quelques légumes à semer en août qui passent très bien l'hiver : le mizuna, un crucifère japonais au goût de roquette, le chou rave, le navet rave (ou chou navet, ou rutabaga), les carottes, laitues d'hiver et oignons. Le tout agrémenté de blagues.

La seconde partie du cours était consacrée aux explications, par un bénévole de l'association, sur la construction d'une serre de 20 m². Ses explications fourmillaient d'astuces.

Chacun a pu ensuite faire le plein de semences.

Gilbert a clôturé le cours en conviant les quelques 80 personnes présentes à la fête du jardinage, au jardin familial d'Aalbeke, sur le principe de l'auberge espagnole, avec musiciens, visite du jardin… Ce jardin est une enclave de 6 500 m² au milieu des centaines d'hectares du plus grand marchand de bois d'Europe. « Tous les ans il vient nous voir avec son chèque et il nous dit : « Votre prix sera le mien. » Alors cette année on a fait la même chose parce qu'on manque de place pour mettre des patates, mais on n'a pas dit « Votre prix sera le mien. » !
Forcément, nous n'avons pas pu résister à l'invitation chaleureuse, et bien nous en a pris ! Pique-nique collectif, belles rencontres et déambulation musicale dans le jardin, un verre de bière belge bio à la main, tout en profitant de la chaleur du soleil. Moment parfait. Merci à nos amis belges pour leur convivialité et leur simplicité.

Renseignements :
Fraternités ouvrières
58 rue Charles Quint 7700 MOUSCRON

Tél. : (00 32) 56/33 38 70

Permanences et visites du jardin
Jeudi de 14h00 à 18h00
Cours pour « jardin bio »
égumes et fruits : 1er et 2e dimanche de chaque mois, de 10H00 à 12h00
Fleurs : 3e vendredi à 18h00

• Nouvel incendie au centre d'enfouissement des déchets de Nurlu !

Par Yves Maquinghen, Chargé de mission environnement

Alors qu'un arrêté préfectoral venait d'être pris soulignant des dysfonctionnement dans la gestion du centre d'enfouissement de déchets de Nurlu par la COVED un incendie se déclarait vers 4H00 du matin le 23 octobre.

Cet incendie, de moindre ampleur (environ 200m²) par rapport au précédent incendie du 8 octobre qui avaient brûlé près de 2000m², vient confirmer et accentuer les doutes que partagent les association Picardie Nature et Protégeons la Vie en Haute Somme quant aux capacités technique de la COVED à gérer ce site.

Pour rappel, les deux associations avaient alerté depuis plusieurs mois l'utilisation illégale par la COVED de résidus de broyage automobile (RBA) comme matériaux de recouvrement, mais aussi un dépassement des volumes d'apports autorisés, et avaient demandé cet été une fermeture administrative du site afin de remettre à plat sa gestion.

Suite à ce premier incendie Picardie Nature et Protégeons la Vie en Haute Somme avaient réitérées leur demande avec des analyses complémentaires pour évaluer l'impact de l'incendie.

L'arrêté préfectoral pris en septembre stipule :
> **l'interdiction d'utiliser les RBA** comme matériaux de recouvrement ou comme moyens de lutte contre l'incendie
> **l'obligation de l'exploitant de fournir des résultats d'analyses** (en particulier concernant des taux de dioxine, furanes, HAP et PCB)

Mais contrairement à la demande des associations il n'y a pas eu de fermetures du site, une fermeture qui aurait sans doute évité ce deuxième incendie. Les deux associations ne manqueront pas lors de la prochaine commission de suivi de site (CSS, ex-CLIS) de faire part de leur mécontentement et de de leurs inquiétudes sur les impacts de ces incendies sur l'environnement.